

d'une pièce d'or en forme de médaille où estoit la figure de Jésus Crist d'un costé et de l'autre costé la face saint Paul, pezant soixante unze escuz d'or, de laquelle pièce a esté faict don et présent de part ladicte ville à madame la générale femme de monsieur le général de Lenguedoc messire Henry Bohyer, estant présentement en ceste ville, en considération des biens et plaisirs que mondict s^r le général a faictz par cy devant et peust fayre à l'advenir tant au fait de la prolongation des aydes et gabelles que ladicte ville tient à main ferme du Roy lesquelles le Roy nostredict sire a continué ceste présente année pour deux années après ensuyvans et à compter de la fin des baulx précédens, dont mondict s^r le général en faict requeste au Roy que autrement... » (Mandement du 2 août 1517) (30).

Cette pièce pesait 71 écus d'or. L'écu d'or au soleil était, en vertu de l'édit du 27 novembre 1516, du poids de 2 deniers 16 grains (3 gr. 40). Les 71 écus représentaient donc 241 gr. 40. L'écu au soleil était alors (du moins l'écu frappé à Lyon) au titre de 937, la densité du métal était de 18.61, d'où il suit que, toutes choses égales d'ailleurs, cette médaille faite de bronze devait peser 112 grammes. Nous avons dit plus haut que les exemplaires que nous avons vus pèsent 208 et 214 grammes; l'épaisseur en était, il est vrai, assez forte. Le flan de l'exemplaire de de Longpérier a 2 mill., 2 mill. 1/2 et 3 mill. d'épaisseur en certains endroits, et, au point où le bas des deux bustes se rencontre l'épaisseur totale est de 12 millimètres.

Quoi qu'il en soit, l'achat de l'exemplaire d'or à Lyon, la présence du trèfle sur l'une des faces des exemplaires de

(30) Archives de Lyon, CC. 659. La quittance datée du 13 octobre 1517, est signée *Delaporte*.